

Historique de l'ACERAC

Après les indépendances africaines et dans l'enthousiasme du Concile Vatican II, les Archevêques et les Evêques du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon et de la République Centrafricaine (RCA) et du Tchad, réunis le 29 novembre 1963 à Rome, dans une salle de l'hôtel « Nova Domus » à l'unanimité décidèrent de constituer une « Association des Conférences Episcopales : Cameroun Afrique Equatoriale ».

Une ébauche des Statuts vit le jour et Monseigneur Jean ZOA, Archevêque de Yaoundé, fut élu Président pour trois (3) ans.

Cette première organisation devrait ensuite connaître des mutations jusqu'à sa disparition. En effet, les difficultés ne manquaient pas concernant les finances, les situations historiques, économiques et politiques, les problèmes de croissance et de survie de chaque Eglise locale.

Ensuite, les choses ont évolué différemment. Les appels de Jean Paul II aux rassemblements des chrétiens au cours de ses voyages africains, la volonté expresse du SCEAM de structurer l'Afrique centrale sur le plan politique et économique, l'exemple des autres régions organisées, tout cela a exigé que l'Afrique centrale établisse une structure épiscopale de concertation.

Réunis à Yaoundé, les 5 et 6 mai 1987, les Archevêques du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon, de la Guinée-Equatoriale, de la RCA et du Tchad ont opté pour la création d'une Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique Centrale : ACERAC.